



PROFIL DE POSTE
 « KINESITHERAPEUTE SMR 100% »
 « GERIATRIE AUTONOMIE »



INTITULE DU METIER (à partir du Répertoire des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière)

Famille :
 Sous-famille :
 Libellé métier : Kinésithérapeute

DESCRIPTION METIER / POSTE

Définition

Le masseur-kinésithérapeute met en œuvre la rééducation des troubles du mouvement, des troubles de la motricité, des déficiences ou des altérations des capacités fonctionnelles. La pratique de la kinésithérapie comporte également la promotion de la santé, la prévention et le diagnostic kinésithérapique ainsi que la dispensation d'activité physique adaptée. Le masseur-kinésithérapeute peut aussi intervenir dans le domaine du sport et de la prévention.

Lorsqu'il agit dans un but thérapeutique, le masseur-kinésithérapeute exerce sur prescription médicale. Dans le champ thérapeutique, à partir de la prescription médicale, le kinésithérapeute établit un bilan des capacités et déficiences de ses patients. Il fixe, avec eux, des objectifs de soins et propose un programme adapté de rééducation. Il explique les méthodes et les techniques qu'il va employer durant les séances. Il le fait en toute indépendance et en pleine responsabilité.

Le masseur kinésithérapeute réalise des soins de rééducation et de réadaptation pour maintenir ou restaurer le mouvement et les capacités fonctionnelles des patients. Ses soins concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au traitement et à la recherche.

Il réalise de façon manuelle ou instrumentale des actes destinés à prévenir, rétablir, suppléer l'altération des capacités fonctionnelles de ses patients.

Activité(s)

- Détermine le diagnostic kinésithérapeutique et les objectifs de soins
- Choisit les actes et les techniques qui lui paraissent les plus appropriés (décret de compétences du 03/11/2008 art. R 4321.59)
- Choisit le mode de prise en charge du patient, soit en salle de rééducation, soit en chambre, en fonction du diagnostic kinésithérapeutique
- La prise en charge en salle de rééducation se fait en fonction des activités des patients, les patients sont amenés par brancardier ou le rééducateur.
- Participe à la planification des soins en kinésithérapie en concertation avec l'équipe soignante
- Transmet ses informations dans le DPI
- Transmet son activité : relevé d'activité quotidien ACTES CSARR
- Participe aux réunions de service de rééducation
- Participe aux réunions pluridisciplinaires du suivi du patient, STAFF

Activité(s) spécifique(s) du poste :

Les patients accueillis dans le service de SMR sont des patients de plus de 75 ans Le champ d'intervention du kinésithérapeute est étendu : maladies neurologiques, traumatologies, rhumatismes, traitement des troubles de l'équilibre, traitement des affections respiratoires et cardio-vasculaires, des troubles de la déglutition...



PROFIL DE POSTE
 « KINESITHERAPEUTE SMR 100% »
 « GERIATRIE AUTONOMIE »



SAVOIR-FAIRE REQUIS

Description des savoir-faire	Base	Confirmée	Expertise
Faire preuve d'écoute, de dialogue et de discrétion		x	
Faire preuve de patience, de pédagogie, de respect, d'empathie et de bienveillance		x	
Évaluer les potentiels fonctionnels de la personne et identifier les situations de handicap en tenant compte des facteurs environnementaux et personnels		x	
Élaborer et formaliser le diagnostic kinésithérapeutique		x	
Choisir les actions Masso-kinésithérapiques adaptées aux situations de soins et de prévention en respectant les protocoles d'hygiène et les règles de bonnes pratiques		x	
Créer une relation de confiance avec le patient et son entourage		x	
Éduquer, conseiller le patient et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation		x	
Évaluer la qualité des pratiques et des résultats des actions masso-kinésithérapiques avec la collaboration du patient, de son entourage et des professionnels de santé		x	
Travailler en équipe interprofessionnelle		x	
Organiser son travail en fonction des priorités		X	
Utiliser les équipements et les matériels de kinésithérapie		X	
Analyser, synthétiser des informations sur la situation du patient		X	

CONNAISSANCES ASSOCIEES

(Les niveaux sont basés sur des temps d'apprentissage)

Description des connaissances	Générales	Détaillées	Approfondies
Psychosociologie du handicap			X
Disciplines médicales et scientifiques du domaine d'activité			X
Démarches, méthodes et outils de la qualité	x		
Exercice, organisation et actualités professionnelles			X
Santé publique	X		
Éthique et déontologie		X	
Techniques de communication			X



PROFIL DE POSTE
 « KINESITHERAPEUTE SMR 100% »
 « GERIATRIE AUTONOMIE »



PROFIL DU POSTE

Pré-requis et qualifications (diplômes, habilitations, permis) : (se référer à la base de données des connaissances du répertoire des métiers RMFPH, rubrique « Pour en savoir plus »)

- Etudes préparant au diplôme et métier : Diplôme d'Etat de masseurs-kinésithérapeute.
- Prérequis et qualifications INDISPENSABLES :
- Prérequis et qualifications SOUHAITES :

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Liaisons hiérarchiques

- **Ascendantes (N+1) :**
 - Kiné référent, cadre de pôle pour le rattachement fonctionnel
 - Responsable et chefs de service pour les décisions médicales

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES et NATURE

Internes au Centre Hospitalier

Médecins et autres professionnels paramédicaux, rééducateurs et médicotecniques pour le suivi des patients.

EAPA (Educateurs Activités Physiques Adaptées).

Externes au Centre Hospitalier

- Familles

Conditions d'exercice

(rythme de travail, horaires, quotité de temps de travail, contraintes particulières)

Quotité de temps de travail :

7 heures 45 par jour // 38h45 par semaine. Du lundi au vendredi

Rythme de travail :

9h-16h45

Inaptitudes acceptées : Aucune

CIRCUIT DE VALIDATION

Rédacteur :

Signé le

Vérificateur :

Cadre de Pôle Gériatrie Autonomie
Signé le

Approbateur :

Nadine MILACHON
Directrice des Soins
Signé le